

**EXTRAIT**  
**Du Registre des délibérations du Conseil de la Communauté**

Délibération DC 2020-050

**OBJET : DESIGNATIONS DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU COMITE TECHNIQUE DES PYRENEES AUDOISES**

L'An deux mille vingt, le trente du mois de juillet à 17 heures, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège de la communauté de communes, 1 avenue François Mitterrand à QUILLAN, suite à la convocation faite le 23 juillet 2020 par Monsieur le Président.

**Etaient présents** : Serge MOUNIÉ (Artigues), Christophe PIQUEMAL (Aunat) Philippe PARRAUD (Axat) Jean Claude MICHELOU (Axat) Michel CRESTIA (Belcaire), Lucien RIVIE (Belfort sur Rébenty), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre) Jean Pierre CLAUDE (Comus) Eric ASTIER (Corbières), Patrick DEBOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéraza), Yveline DUFIS (Espéraza), Jérôme MORANDI (Espéraza) Elvire ANDREWS (Espéraza); François LACROIX (Espezet) Patrick EMERY (Galinagues), Dominique BRUCHET (GINCLA), Daniel CALVI (GINOLES), Béatrice TEDESCO (Granes), Lydie MUNIER (Joucou) Jacques GALY (LaPradelle-Puilaurens, Christian ARAGOU (LeBousquet), Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Alain BONNERY (Nébias) Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUÉRIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Cédric PLICHARD (Saint Jean de Paracol), Denis MALTAT (Saint Julia de Bec), Louis SIRE (Saint Just et le Bézu), Marielle BASTOU (Saint Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières), Paul COEFFARD (Val de l'Ambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) Georges BENNAVAIL (Val du Faby)

**Procuration** : Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault) procuration à Alfred VISMARA, Marie Claude MARTIN (Espéraza) procuration à Yveline DUFIS, Martinez DAFFOS (Quillan) procuration à Mohammed EL HABCHI, Benoit OLIVE (Roquefort de Sault) procuration à Anthony SANCHEZ ( Sainte Colombe sur Guette)

**Excusés** : Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Évelyne GARROS (Chalabre) Jacky ONDEDIEU (Coudons), Claire THENARD (Courtauly), Eric COUE (Espéraza), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle) Honoré GERVAIS (Le Clat), Denis BRUNEL (Marsa), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Francis ROUTELOUS (Montjardin), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Nadia PARACHINI (Quillan) Jacques MANDRAU (Quillan), Amandine MORENO Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Nicole GIMENEZ (Quillan) Jérôme ARTIGUES (Rivel), Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) Serge BACAVE (Saint Benoît) Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Marc RIVALS (Villefort).

**Secrétaire de séance** : François LACROIX

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Présents : 51  
Votants : 55

Vu l'article 32 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant sur la création du comité technique

Vu l'article 1er du décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié portant sur la composition du comité technique

Vu la délibération n° DC 2018-056 portant sur le maintien d'un comité technique commun entre la collectivité et les établissements publics rattachés (CIAS et Office de Tourisme)

Vu la Délibération N°2018 -057 portant sur la composition du Comité technique , fixant a 5 le nombre de représentant titulaire du personnel (et en nombre égal de suppléants) et maintenant le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants des collectivités et établissements affiliés à celui des représentants du personnels titulaire et suppléant,

Il convient que le conseil désigne 5 délégués titulaire et 5 délégués suppléant au Comité technique

Candidatures de

M Francis SAVY  
M Jacques GALY  
M Christian SOULA  
M Paul COEFFARD  
Mme Elvire ANDREWS

M Alain CHANAUD  
Mme Marielle BASTOU  
M Alain BONNERY  
M Hervé CHAPUT  
M Cedric PLICHARD

A l'unanimité, le Conseil a désigné :

1) Représentants titulaires :

M Francis SAVY  
M Jacques GALY  
M Christian SOULA

M Paul COEFFARD  
M Cedric PLICHARD

2) Représentants suppléants :

M Alain CHANAUD  
Mme Marielle BASTOU  
M Alain BONNERY

M Hervé CHAPUT  
Mme Elvire ANDREWS

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 30 juillet 2020

Pour extrait conforme,

*Transmis au représentant de l'Etat,  
le 03.08.2020  
Le Président certifie qu'un extrait de  
la présente délibération  
a été affiché conformément à la loi,  
le 04.08.2020*

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE 03 AOUT 2020 Le Président  
Francis SAVY